



## COMITE SYNDICAL

### DELIBERATION N°18-24

L'an deux mille dix-huit, à 10h

Le 10 juillet, à Montmédy

Date de convocation	13 juin 2018
<b>Nombre de délégués :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li><span style="color: orange;">●</span> Titulaires</li> <li><span style="color: orange;">●</span> Suppléants</li> <li><span style="color: orange;">●</span> Présents</li> <li><span style="color: orange;">●</span> Votes par procuration</li> </ul>	45 Titulaires 45 Suppléants <b>24 Présents</b> 2 votes par procuration

#### Étaient présents :

M. François BUSSIERE  
 M. Philippe CLAUDE  
 M. Bernard PIERQUIN  
 M. Boris RAVIGNON  
 M. Daniel ROUMY  
 M. Pascal GILLAUX (Pv M. Dekens)  
 M. JC JACQUEMART  
 Mme Thérèse BERGER  
 M. Yvon HUMBLLOT  
 M. Régis RAOUL  
 M. Daniel COURTAUX  
 M. Claude LALLEMENT  
 M. JP CHABOUSSON

M. Jean PANCHER  
 M. Michel COURTOISIER  
 M. Patrick FLOQUET  
 M. Robert PASCOLO  
 M. Gilbert BOGARD  
 M. Michel NORMAND (Pv M. Wallendorff)  
 Mme Dominique HUMBERT  
 M. Edouard JACQUE  
 M. JF DAMIEN  
 M. Eric GILLARDIN  
 Mme Morgane PITEL

#### Objet de la délibération :

### Désignation d'un représentant EPAMA au SAGE GTI

Résultat du vote
Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0

# COMITE SYNDICAL

## DELIBERATION N°18-24

---

### Objet de la délibération :

### Désignation d'un représentant EPAMA au SAGE GTI

Il est demandé au Comité Syndical de désigner un représentant de l'EPAMA à la commission Locale de l'Eau (CLE) du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) dit des grès du Trias Inférieur, « GTI ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical nomme comme représentant à la commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE des grès du Trias Inférieur, « GTI » :

- Monsieur Patrick FLOQUET

le Président



**Boris RAVIGNON**

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 17/07/2018 à 10:36:06  
Référence : ab085ddc9b4864564ea8d22fb2b769ed63659561